

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-
Erstein
Canton d'Erstein
Commune de Bolsenheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du mardi 22 mai 2018 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 9
Absents excusés : M. Arnaud ANTONI-ARRUS et Jean-Marie KELLER

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolsenheim réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François RIEHL, Maire, pour la tenue de la session obligatoire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 3/5/2018.

Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial

| | |
|----------------------|---|
| Pour : | 9 |
| Abstentions : | 0 |
| Contre : | 0 |

Vu la délibération du conseil municipal du 23/4/2018,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Bolsenheim décide (à l'unanimité) :

- La création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet (35/35^{ème}), échelle C1, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour les fonctions suivantes :
 - emploi pour entretien des espaces verts et fleuris,
 - pour veiller à la propreté du village, distribution du courrier,
 - travaux d'entretien des bâtiments communaux, au poste d'Adjoint Technique.
- De pourvoir l'emploi, ainsi créé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant la Fonction Publique Territoriale ;
- De compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, sont prévus au budget de la commune, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié et transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein le 23/5/2018.
Le Maire,
François RIEHL